

LA VILLE DE METZ,
118 634 habitants, ville-centre d'une agglomération de 235 000 habitants,
recrute par voie contractuelle :

UN.E AGENT.E D'ANIMATION TEMPORAIRE

Pôle : Propreté Urbaine

Service : Qualité et développement

Cadre d'emplois : Adjoints d'animation

Catégorie: C Filière : Animation

Temps de travail : **100%**

Missions confiées

La Ville de Metz a lancé en 2014 une nouvelle démarche pédagogique " De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté". Le Pôle Propreté Urbaine agit en partenariat avec les établissements scolaires afin de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, développer la notion de citoyenneté et favoriser l'implication des enfants en les faisant participer à un projet de groupe.

Dans ce contexte, le Pôle Propreté Urbaine de la Ville de Metz recherche un.e Agent.e d'animation afin de mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'écocitoyenneté au sein du milieu scolaire.

Activités principales

- Mettre en œuvre les activités et les animations d'écocitoyenneté en milieu scolaire
- Sensibiliser les enfants aux enjeux de l'écocitoyenneté
- Planifier et préparer les prestations dans les écoles et autres lieux d'accueil des enfants
- Organiser la logistique relative aux actions d'animations : transport, mise en place de jeux et matériel, diffusion d'informations...
- Entretenir des liens privilégiés avec les enseignants et tout autre partenaire
- Evaluer la qualité et le bon déroulement des actions de sensibilisation

Compétences requises

- Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur souhaité
- Connaissances des techniques d'animation. Une première expérience d'animation en milieu scolaire constitue un atout
- Qualités pédagogiques et d'écoute, aisance relationnelle
- Créativité, curiosité, polyvalence
- Faire preuve d'autonomie et d'un sens de l'organisation



LA VILLE DE METZ,
118 634 habitants, ville-centre d'une agglomération de 235 000 habitants,
recrute par voie contractuelle :

Conditions de travail

Poste en CDD à temps complet, à pourvoir dès que possible
Déplacements dans les écoles, Permis B obligatoire

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae), pour laquelle un accusé de réception vous sera délivré, avant le 5 août 2018 au soir :

- par courriel à : emploi@mairie-metz.fr
- ou par courrier à : Monsieur le Maire de la Ville de Metz
Service Emploi, Formation et Parcours professionnels
Hôtel de Ville
BP 21025
57036 METZ CEDEX 01

Cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap.

VACANCE DE POSTE TEMPORAIRE